

« Créatrices d'Avenir » présente les 15 finalistes de sa 11^e édition

*Du 12 au 19 novembre, rendez-vous sur le site internet de « Créatrices d'Avenir » pour voter
et désigner la lauréate du « Trophée du Public »*

« Créatrices d'Avenir », programme d'accompagnement de référence dédié à l'entrepreneuriat des femmes en Ile-de-France organisé par Initiative Ile-de-France, présente les 15 entrepreneures retenues par le jury pour participer à sa grande finale. Parmi elles, se trouvent les femmes qui remporteront les Trophées dans ses 5 catégories ainsi que celui de la « Créatrice d'Avenir 2021 » récompensant l'entrepreneure la plus emblématique de l'édition.

Elles seront rejointes par la lauréate du « Trophée du Public », que le public est invité à élire en votant sur le site internet de « Créatrices d'Avenir ».

« Œuvrant depuis plus de 10 ans maintenant en faveur de la promotion de l'entrepreneuriat des femmes, Initiative Ile-de-France est fière de présenter aujourd'hui les grandes finalistes de l'édition 2021 de son programme d'accompagnement « Créatrices d'Avenir ». Ces 15 projets révèlent un panel qui reflète à merveille la pluralité et l'évolution constante de l'univers entrepreneurial de notre région, avec comme dénominateur commun d'être porté par des femmes pleines d'idées, de créativité, de détermination et d'ambition » explique **Francine Savidan, présidente d'Initiative Ile-de-France**

15 finalistes débordantes de créativité et de détermination

Après plus de 700 pré-inscriptions en ligne et 345 dossiers de candidature reçus et étudiés, les jurys départementaux puis le jury régional ont sélectionné 15 finalistes, dont les projets - répartis en 5 catégories - illustrent la diversité de l'entrepreneuriat des femmes en Ile-de-France et démontrent qu'elles entreprennent dans tous les domaines, également là où on ne les attend pas toujours.

Pour le Trophée Créatrices d'Avenir « Audace », récompensant une femme ayant créé une entreprise dans un secteur non-traditionnellement féminin, les finalistes sont :

- **Natacha Hulmel pour [MYBEN](#)** (Ivry-sur-Seine, 94), la première plateforme collaborative de location de benne pour trouver en quelques clics des professionnels pour évacuer des matériaux et déchets de chantier ;
- **Graziella Laurenty pour [Magasin Général du Vélo](#)** (Aubervilliers, 93), une boutique de vente et réparation de vélos, vélos anciens et vélos à assistance électrique ;
- **Kaina Medroub pour [Kali & Co](#)** (Paris, 75), un bureau d'études qui accompagne particuliers et surtout professionnels dans leurs travaux visant à la réalisation d'économies d'énergie.

Pour le Trophée Créatrices d'Avenir « Entreprise responsable », récompensant une femme ayant créé une entreprise conciliant activité économique et responsabilité sociale ou environnementale, les finalistes sont :

- **Sigrid Jaud et Marina Al Rubae pour [Les Aidantes & Co](#)** (Paris, 75), un cabinet de conseil aux entreprises pour accompagner leurs salariés aidants et leur permettre de trouver le bon équilibre entre leur situation personnelle et leur vie professionnelle ;
- **Hélène Lyonnet pour [Le Casier Vert](#)** (Mantes-la-Jolie, 78), une épicerie locale zéro déchet qui réalise de la vente direct (producteur > consommateur), passant par une application pour les commandes et par un casier réfrigéré et connecté pour les retraits ;
- **Camille Relandeau pour [Conserverie de la Forêt](#)** (Samois-sur-Seine, 77), une épicerie qui fabrique et commercialise des produits issus de la transformation de fruits et légumes des maraîchers locaux pour valoriser les surplus ou simplement une partie de la production agricole locale.

Pour le Trophée Créatrices d'Avenir « Innovation », récompensant une femme ayant créé une structure s'inscrivant dans une démarche innovante au sens large, les finalistes sont :

- **Marie Cambot pour [INNOVHEM](#)** (Evry-Courcouronnes, 91), qui développe des outils de type Diagnostic In Vitro et des services pour améliorer la prise en charge médicale et faciliter le développement de traitements efficaces pour la Drépanocytose ;
- **Amandine Cha-Dessolier pour [Amandine Cha](#)** (Lognes, 77), qui crée et fabrique avec un processus unique des tissus biologiques et durables 100% coton certifiés GOTS par Ecocert ;
- **Cosette Vivier pour [Botaki](#)** (Paris, 75), qui propose aux enfants de 5 à 10 ans par abonnement des kits d'activité ludiques et pédagogiques pour partir à la découverte de la nature.

Pour le Trophée Créatrices d'Avenir « Quartier », récompensant une femme issue d'un quartier prioritaire de la politique de la ville ayant créé une entreprise, les finalistes sont :

- **Nora Ait-Abdellah pour [Mon Entrepreneur Social](#)** (Paris, 75), qui accompagne des entreprises à la transformation de leurs espaces de travail en sélectionnant des prestataires opérationnels et fiables aux pratiques sociales et environnementales positives ;
- **Vanessa Fataccy pour [Jamii](#)** (Saint-Denis, 93), qui commercialise un jeu de société (en plateau et digital) qui promeut et valorise l'histoire et les cultures afros à travers le monde ;
- **Myriam Fekih et Araxi Mardirian pour [N'Joy App](#)** (Alfortville, 94), une application mobile de bons plans sorties, loisirs et divertissements, au sein d'une sélection de plus de 250 partenaires en Ile-de-France.

Pour le Trophée Créatrices d'Avenir « Savoir-faire », récompensant une femme ayant créé une structure mettant à l'honneur une technique de fabrication spécifique, les finalistes sont :

- **Angela Christophe pour [Angie's Cupcakes](#)** (Baillly-Romainvilliers, 77), qui produit à la main et commercialise des cupcakes et des gâteaux à l'apparence de décorations florales ;
- **Frédérique Jonnard pour [Terramano](#)** (Montreuil, 93), une entreprise d'écoconstruction spécialisée dans la maçonnerie à base de terre crue et d'enduits à l'argile ou à la chaux, qui forme des artisans et maîtres d'œuvre et réalise du conseil et de l'assistance à maîtrise d'œuvre sur les techniques de construction en terre ;
- **Leslie Villiaume pour [Paradoxes Horlogerie](#)** (Paris, 75), qui pratique de la restauration en horlogerie ancienne pour des institutions publiques et des collections privées, et conçoit et fabrique des créations mécaniques originales.

Prochaines étapes : coaching de préparation, audition finale, vote du public et cérémonie

Comme chaque année, l'accompagnement des candidates s'accélère et s'affine lors de la dernière ligne droite. Ainsi, les 15 finalistes vont bénéficier d'un **coaching personnalisé** les préparant à leur passage devant le **jury final** du programme le 23 novembre prochain.

Au-delà de leur audition par le jury pour tenter de remporter le Trophée de leur catégorie et devenir la « Créatrice d'Avenir 2021 », l'ensemble des finalistes sont en compétition pour le **Trophée du Public**. Du 12 au 19 novembre, leurs candidatures sont soumises aux votes des internautes qui sont invités à soutenir leur projet préféré sur le site internet de « Créatrices d'Avenir ».

Les lauréates de l'édition 2021 de « Créatrices d'Avenir » seront annoncées et récompensées le 2 décembre prochain lors de la cérémonie de remise des trophées, accueillie cette année par la Région Ile-de-France, qui se tiendra à l'Hôtel de Région à partir de 18h.

Pour voter pour le Trophée du Public rendez-vous à partir du 12 novembre et jusqu'au 19 novembre sur www.creatricesdavenir.com et sur :

- Twitter : [@CreadAvenir](#)
- Facebook : [@ConcoursCreatricesdAvenir](#)
- LinkedIn : [@creatricesdavenir](#)
- Instagram : [@creatricesdavenir](#)

En savoir plus sur « Créatrices d'Avenir »

Retrouvez plus d'informations sur « Créatrices d'Avenir » : www.creatricesdavenir.com Découvrez les lauréates des précédentes éditions : www.creatricesdavenir.com/laureates

A propos d'Initiative Ile-de-France :

Initiative Ile-de-France est le premier réseau associatif francilien d'accompagnement, de financement et d'hébergement des femmes et des hommes qui entreprennent. Il a permis de créer et maintenir plus de 3 700 emplois en 2020, en accompagnant près de 1 500 nouveaux entrepreneurs. Les entreprises accompagnées enregistrent un taux de pérennité de 94 % à trois ans après leur création, contre un taux national de 66% (source INSEE), témoignant d'une réelle qualité de service apportée aux porteurs de projet. **En savoir plus sur www.initiative-iledefrance.fr**

Contacts presse

Agence Edifice

Etienne Richet - Tél. +33 (0)7 85 89 64 57 - Mail : etienne@edifice-communication.com

Laëtitia Guittard - Tél. +33 (0)6 76 13 71 55 - Mail : laetitia@edifice-communication.com

Initiative Ile-de-France

Nadège Hammoudi - Tél. +33 (0)6 07 16 96 23 - Mail : nadege.hammoudi@initiative-iledefrance.fr

« Créatrices d'Avenir » est organisé par :



Avec le soutien de :



Créatrices d'Avenir est cofinancé par le fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel 2014-2020

